

Toulouse,
Le 6 août 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Coronavirus : de nouvelles mesures pour lutter contre la circulation virale en Haute-Garonne

La circulation virale s'intensifie, de nouvelles mesures mises en œuvre !

Dans son Bulletin épidémiologique du 30 juillet 2020, Santé Publique France note une augmentation récente du nombre de nouveaux cas de Covid en Haute-Garonne et du taux d'incidence du virus, qui a dépassé le seuil d'alerte de 10 cas pour 100 000 personnes (15,6/100 000 habitants à ce jour). Les indicateurs traduisent une circulation virale qui continue de progresser.

L'augmentation rapide traduit la dynamique de circulation du virus.

Cette situation a conduit le préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne et le directeur général de l'ARS à adopter de nouvelles mesures territorialisées qui s'articulent autour de 2 axes :

Déployer une stratégie de dépistage renforcée : 4 drive de dépistage en renfort du dispositif de dépistage

Faciliter l'accès au test est l'une des mesures importantes de la stratégie de dépistage. Le CHU Toulouse Purpan avait, à partir du week-end dernier, élargi les horaires d'accueil de son drive ainsi que sa capacité.

A compter du vendredi 07 août 2020, **4 drive de dépistage vont venir renforcer le dispositif sur Toulouse :**

- **Allées Jules Guesdes**

Prélèvements tous les matins, du lundi au dimanche, de 8h à 12h (site accessible uniquement aux piétons)

- **Parking du stade de la base verte des Argoulets (35 rue Dinetard)**

Prélèvements tous les matins, du lundi au vendredi, de 8h à 12h (site accessible aux véhicules et aux piétons).

- **Place carrée de la Maourine (Borderouge)**

Prélèvements tous les matins, du lundi au vendredi, de 8h à 12h (site accessible aux véhicules et aux piétons).

○ **Place Martin Luther King (Bellefontaine)**

Prélèvements tous les matins, du lundi au vendredi, de 8h à 12h sauf le mercredi (site accessible aux véhicules et aux piétons).

Ces lieux de prélèvement sont accessibles sans rendez-vous, avec ou sans prescription médicale, pour toute personne de plus de 15 ans avec une prise en charge par l'assurance maladie.

Il convient de rappeler que les personnes devront :

- porter un masque
- se présenter avec une copie de leur attestation de droits à l'assurance maladie (téléchargeable sur le site www.ameli.fr).
- et, pour gagner du temps, avoir pré-rempli le questionnaire (téléchargeable sur le site www.urps-biologistes-occitanie.fr).

Pour mémoire, la liste actualisée des lieux de prélèvements sur le département de la Haute-Garonne est disponible : <https://www.occitanie.ars.sante.fr/lieux-de-prelevements-covid-en-occitanie>

Se faire prélever dans n'importe quel laboratoire d'analyses médicales du département

L'accessibilité au test s'appuie également sur la possibilité de se faire prélever dans n'importe quel laboratoire d'analyses médicales du département. Les rendez-vous peuvent être pris via la plateforme Doctolib pour les laboratoires de l'agglomération toulousaine. **Cette modalité est à privilégier pour les tests liés à un voyage, pour les enfants et les personnes fragiles.**

Renforcement des mesures de prévention sanitaire

Il s'appuie sur plusieurs actions :

- Une **sensibilisation des jeunes sur le respect des gestes barrières** mais surtout sur la **nécessité de se faire dépister dans le cadre du dispositif « fêtons plus, risquons moins »**, les jeudis soirs, vendredis soirs, samedi soirs, de 18h à 22h, sur les zones festives de Toulouse autour de la place St Pierre et des quais. En effet, les 20-30 ans constituent la population où la circulation virale est la plus forte ;
- **Le port du masque obligatoire dans l'espace public :**
 - Sur l'ensemble du département de la Haute-Garonne : sur les marchés de plein vent, brocantes et vides-greniers ;
 - À Toulouse sur certains segments de voie publique particulièrement fréquentés et marqués par des rassemblements statiques sans respect des gestes barrières : : Quai Saint-Pierre, Place Saint-Pierre, Quai Lucien Lombard, Place de la Daurade, Quai de la Daurade, Promenade Henri-Martin).
- L'envoi de **bons de l'Assurance-Maladie afin d'inciter les personnes à se faire dépister** ; 16000 personnes des quartiers d'Empalot et des Pradettes sont concernées. Le bon est valable pour l'ensemble des membres du foyer (adultes et enfants de plus de 10 ans).
- L'organisation d'une **journée de prévention-dépistage, le 27 août**, dans le quartier de la Reynerie.

- La mise en place d'un « **COVID CHALLENGE** » avec les hashtags #DepistezVous #SortezMasqué déjà relayé par des joueurs du stade toulousain.



Contact presse Préfecture de Région Occitanie :
06 08 46 28 31 / 05 34 45 38 31
communication@occitanie.gouv.fr

Contacts presse ARS Occitanie :
Vincent DROCHON 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77
vincent.drochon@ars.sante.fr
Sébastien PAGEAU 04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65
sebastien.pageau@ars.sante.fr
Anne CIANFARANI 05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse)
anne.cianfarani@ars.sante.fr